

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article579>

Droits d'un nouveau-né au CHU de Pointe à Pitre

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 3 octobre 2008

Mis à jour le : dimanche 12 octobre 2008

UGTG.org

Madame Marie-Jeanine BRITUS est aujourd'hui une femme brisÃ©e par la douleur alors que la vie lui promettait le plus merveilleux cadeau : la naissance de sa petite fille.

Pourtant elle s'est entourÃ©e pendant sa grossesse de toutes les prÃ©cautions, puisqu'elle a Ã©tÃ© suivie par une sage femme qui lui a toujours assurÃ© que l'Ã©tat de santÃ© de son fÃ©tus Ã©tait normal.

Elle donc est entrÃ©e sereine au CHU de Pointe-Ã Pitre le samedi 26 septembre pour accoucher.

C'est lÃ qu'elle a commencÃ© son calvaire.

En effet, elle est retrouvÃ©e seule en compagnie de sa sÅur et de son concubin, dans une salle de contrÃ´le.

Alors que tout indiquait Ã ce moment lÃ qu'il existait sÃurement des complications, puisque les monitorings n'ont pas cessÃ© de sonner, Madame alertant mÃame le personnel, une infirmiÃ¨re est venue Ã plusieurs reprises pour Ã©teindre sonnerie et monitoring.

Au bout d'un moment, elle a mÃame ajoutÃ© qu'elle ne pouvait pas occuper elle puisque elle n'Ã©tait pas la seule Ã accoucher.

La douleur devenant insoutenable, la sÅur de Madame BRITUS a appelÃ© une infirmiÃ¨re, qui n'est jamais venue.

Pendant toute cette pÃ©riode longue et douloureuse, elle n'a jamais vu de mÃ©decin, et c'est dans ces conditions qu'elle a mis au monde un nourrisson, seule, en finissant par l'expulser sur le lit, bien malgrÃ© elle. C'est sa soeur qui l'a rÃ©cupÃ©rÃ© dans ses bras.

Le bÃ©bÃ© prÃ©sentait des malformations Ã©videntes.

Par la suite, Madame BRITUS est restÃ©e pas moins de quatre heures, baignant dans son sang et avec le placenta, qui ne lui a Ã©tÃ© enlevÃ© qu'Ã l'issue de cette pÃ©nible attente.

Bien Ã©videmment, le nourrisson n'a pas survÃ©cu Ã une naissance aussi traumatisante et est dÃ©cÃ©dÃ© vers 16h00 heures.

En sortant du CHU le lundi 29 septembre 2008, et aprÃ¨s avoir vÃ©cu l'horreur, Madame BRITUS a dÃ©posÃ© plainte Ã la gendarmerie du Lamentin.

Elle venait de dÃ©couvrir Ã la morgue qu'on avait dÃ©clarÃ© son bÃ©bÃ© mort nÃ©, alors que l'enfant a vÃ©cu un certain temps, qu'elle ignore ailleurs.

Une autopsie doit Ãªtre pratiquÃ©e mardi prochain.

Sarah ARISTIDE â€ Evita CHEVRY â€ Roland EZELIN, le 2 Octobre 2008